



Brève n°3 du 25 janvier 2016

## GREVE du 26 JANVIER

# NE MELANGEONS PAS TOUT

### La CFDT n'appelle pas à la grève du 26 janvier 2016.

L'appel à la grève du 26 janvier ne concerne pas que le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), régime indemnitaire déstructurant les collectifs de travail. Il vise en fait principalement les mesures décidées par le gouvernement, après la signature avortée du projet d'accord Parcours Professionnel Carrières Rémunérations (PPCR) fin 2015.

Ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas la grève, mais la mise en œuvre par le gouvernement de ces mesures, qui apporteront deux milliards d'euros de plus pour les rémunérations des fonctionnaires dès sa mise en œuvre et 5 milliards d'ici à 2020. Le déroulement de carrière sera plus équitable, avec un droit à promotion minimale pour les agents. Les débuts de carrière seront améliorés, notamment dans l'enseignement (150 euros de plus mensuellement pour les professeurs en bas de l'échelle). Une partie – certes modeste – des primes passe en points d'indice, sans perte financière pour les agents, avec une garantie de retraites un peu plus élevées. Un engagement de discussion est pris sur la revalorisation des carrières des catégories A.

Enfin, les mesures prévoient un rendez-vous salarial annuel et doivent permettre d'obtenir un dégel du point d'indice dès février 2016. **Pour la CFDT, il est temps d'augmenter la valeur du point d'indice, bloquée depuis 6 ans !** On ne doit pas choisir entre la grille et le point d'indice. Les mesures actées par le gouvernement comportent ce rendez-vous salarial : il doit s'engager. **C'est l'objet de prochaines négociations.**

Par ailleurs, **la CFDT INRA continue de s'opposer** par tous les moyens – dès lors qu'ils reposent sur un argumentaire juste – **à l'instauration d'un nouveau système de prime, le RIFSEEP :**

- qui porte un coup dur au travail d'équipe, par l'individualisation des rémunérations qu'il comporte
- qui risque de banaliser le recrutement en sous classement, par l'attribution de primes sur fonction entraînant des rémunérations différentes à même grade.

La CFDT juge inapproprié d'appeler à la grève le 26 janvier, dans la mesure où des négociations sont annoncées. S'il faut agir autrement, la CFDT saura appeler les agents. Est-ce utile, dans ces conditions, de faire perdre une journée de salaire à chacun, donc de faire un cadeau de plusieurs millions à l'Etat ? La CFDT ne le pense pas. Ne mélangeons pas tous les sujets de discussion avec notre Etat-patron dans une journée de grève « fourre-tout ».

**La CFDT continuera d'agir et de prendre ses responsabilités, au moyen de la négociation quand c'est possible, par l'action quand il le faut, mais toujours dans l'intérêt des personnels.**